

GRAND LAC

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Séance du 26 janvier 2017 à 18h00 heures,

Au siège de GRAND LAC

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
3	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
4	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	
5	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO
6	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir d'Aurore MARGAILLAN
7	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
8	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	Pouvoir de Damien NOEL
9	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	Départ après la 52 ^{ème} délibération
10	AIX-LES-BAINS	T	Fabrice MAUCCI	
11	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	Pouvoir de Nathalie MURGUET
12	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	Arrivée après la 29 ^{ème} délibération
13	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	Départ après la 58 ^{ème} délibération
14	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas POILLEUX	Arrivé après la 10 ^{ème} délibération Départ après la 52 ^{ème} délibération
15	AIX-LES-BAINS	T	Joaquim TORRES	
16	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	Pouvoir de Jérôme DARVEY
17	AIX LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
18	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
19	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
20	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
21	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	
22	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
23	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
24	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
25	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
26	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
27	CHANAZ	T	Yves HUSSON	
28	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
29	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
30	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	Arrivé après la 2 ^{ème} délibération
31	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
32	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
33	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	
34	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
35	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
36	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
37	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
38	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
39	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
40	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
41	MERY	T	Eudes BOUVIER	
42	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
43	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
44	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
45	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
46	MOUXY	T	Nicolas MARC	
47	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
48	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	

GRAND LAC

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

49	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
50	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
51	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
52	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
53	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
54	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	
55	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	
56	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
57	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
58	VIONS	S	Catherine TRANCHINO	
59	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Martine SCAPOLAN
60	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
61	VOGLANS	T	Martine BERNON	

Autres présents non votants :

Michel GOUDOUNEIX	Directeur Général des Services
Frédéric GIMOND	Directeur Général Adjoint des Services
Martine REVOL	Directrice de cabinet / Responsable communication
Laurent LAVAISSIERE	Directeur du pôle développement
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/Assemblées
Eline QUAY-THEVENON	Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 19 janvier 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 123 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 67 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 58 présents (57 titulaires et 1 suppléant), et 66 votants.

DÉLIBÉRATION

N° : 67 Année : 2017

Exécutoire le : **31 JAN. 2017**

Affichée le : **31 JAN. 2017**

Visée le : **31 JAN. 2017**

ASSEMBLEE

Election d'un membre du bureau communautaire suite à la modification de sa composition

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 26 janvier 2017, le conseil communautaire de Grand Lac a fixé la taille du Bureau à 32 membres, dont le Président, 15 vice-présidents et 16 autres membres.

Le Bureau est actuellement composé du Président de Grand Lac, des quinze vice-présidents et de quinze autres membres élus par le conseil communautaire du 12 janvier 2017.

Il convient donc de procéder à l'élection du 16^{ème} membre du Bureau non président ni vice-président.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Vu le procès-verbal de l'élection du 16^{ème} membre du Bureau non président ni vice-président,

Vu les résultats du scrutin ;

Le Conseil de communauté proclame Nicole FALCETTA élue membre du Bureau.

Aix-les-Bains, le 26 janvier 2017

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 58
- Votants : 65
- Blancs : 4



**ÉLECTIONS DU 16^{ème} MEMBRE DU BUREAU DE COMMUNAUTE
NON PRESIDENT NI VICE-PRESIDENT
PROCES-VERBAL DES ELECTIONS**

NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Le Conseil communautaire en date du 12 janvier 2017 a fixé la composition du Bureau communautaire à 31 membres, soit le Président, 15 vice-présidents et 15 autres membres du Bureau.

La composition du Bureau a été étendue par délibération du conseil communautaire de Grand Lac, en date du 26 janvier 2017, à 32 membres, soit le Président, 15 vice-présidents et 16 autres membres.

Le Président, les vice-présidents et 15 membres ayant été élus lors du conseil communautaire du 12 janvier 2017, il convient de procéder à l'élection du 16^{ème} membre du Bureau non président ni vice-président.

ÉLECTION DU 16^{ème} MEMBRE DU BUREAU DE GRAND LAC

Il est procédé à l'élection du 16^{ème} membre du Bureau de Grand Lac, au scrutin secret uninominal.
Il est fait appel des candidatures. Se déclarent candidats :

Nicole FALCETTA

1^{er} TOUR

Chaque délégué prend un bulletin, une enveloppe et passe à l'isoloir, place son bulletin de vote dans l'urne puis signe la feuille d'émargement.

Le scrutin clos, le résultat est le suivant :

- PRESENTS : 58
- POUVOIRS : 7
- ABSTENTIONS : 0
- VOTANTS : 65
- BLANCS : 4
- NULS : 0

- EXPRIMÉS : 61
- MAJORITÉ ABSOLUE : 31

<u>CANDIDATS :</u>	<u>SUFFRAGES :</u>
Nicole FALCETTA	60
Jean-Claude CAGNON	1

1. Madame Nicole FALCETTA ayant recueilli la majorité absolue des voix est donc élue membre du Bureau de Grand Lac, Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget.
2. ~~Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des votes, il est procédé à un second tour.~~

2^{ème} TOUR

Chaque délégué prend un bulletin, une enveloppe et passe à l'isoloir, place son bulletin de vote dans l'urne puis signe la feuille d'émargement.

Le scrutin clos, le résultat est le suivant :

- PRESENTS :
- POUVOIRS :
- ABSTENTIONS :
- VOTANTS :
- BLANCS :
- NULS :
- EXPRIMÉS :
- MAJORITÉ ABSOLUE :

<u>CANDIDATS :</u>	<u>SUFFRAGES :</u>

1. Madame/ Monsieur.....ayant recueilli la majorité absolue des voix est donc élue membre du Bureau de Grand Lac, Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget.
2. Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des votes, il est procédé à un troisième tour.

3^{ème} TOUR

Chaque délégué prend un bulletin, une enveloppe et passe à l'isoloir, place son bulletin de vote dans l'urne puis signe la feuille d'émargement.

Le scrutin clos, le résultat est le suivant :

- PRESENTS :
- POUVOIRS :
- ABSTENTIONS :
- VOTANTS :
- BLANCS :
- NULS :
- EXPRIMÉS :

CANDIDATS :	SUFFRAGES :

Madame/ Monsieur ayant recueilli la majorité relative des voix est donc élu membre du Bureau de Grand Lac, Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget.

OBSERVATIONS ET RÉCLAMATIONS

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 26 janvier 2017 a été, après lecture, signé par le Président de Grand Lac et les scrutateurs.

Certifié conforme le 26 janvier 2017,

**Le Président de Grand Lac,
Monsieur Dominique DORD**

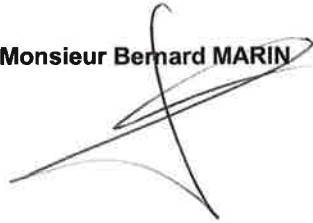


Monsieur Nicolas VAIRYO



Les scrutateurs,

Monsieur Bernard MARIN



Madame Marina FERRARI



ELECTION DU 16^{ème} MEMBRE DU BUREAU DE GRAND LAC

**FEUILLE DE PROCLAMATION
ANNEXEE AU PROCES-VERBAL DE L'ELECTION**

<u>QUALITE</u>	<u>NOM ET PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>SUFFRAGES OBTENUS</u>
Mme	Nicole FALCETTA	Membre du Bureau	60

Fait à Aix-les-Bains, le 26 janvier 2017

Le Président de Grand Lac,
Dominique DORD



Les scrutateurs,

Marina FERRARI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Marina'.

Nicolas VAIRYO

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nicolas'.

Bernard MARIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bernard'.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Election d'un membre du bureau communautaire suite à la modification de sa composition

Date de transmission de l'acte : 31/01/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 31/01/2017

Numéro de l'acte : d1618 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20170126-d1618-DE

Date de décision : 26/01/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assembles
5.2.3. Autres